

Personnes atteintes
de démence,
clientes et clients
en optique et
optométrie

Certaines pathologies oculaires et certains troubles de la vue ne surviennent qu'à un âge avancé. Ils tendent à alourdir davantage encore les difficultés vécues par les personnes atteintes de démence. Cette problématique vous concerne directement en votre qualité **d'opticien-ne** ou **d'optométriste** au contact de personnes âgées.

Chez vos client-e-s, **quels sont les signes pouvant indiquer une démence?**

La personne...

- a un aspect négligé ou porte des vêtements inappropriés pour la saison
- ne reconnaît souvent plus les objets, les personnes ou les lieux
- peine à s'exprimer : elle ne trouve pas les bonnes tournures et emploie certains mots d'une façon insolite
- se répète, affirme par ex. sans cesse qu'elle a perdu ses lunettes
- manque ses rendez-vous de façon répétée, confond les jours de la semaine et se présente à l'improviste dans votre commerce
- répond de manière inappropriée à vos questions
- n'est plus aussi autonome que par le passé, pose des questions pour se rassurer
- semble agitée, confuse, craintive dans des situations courantes
- a de la peine à s'orienter dans l'espace, ou se montre craintive face à des examens ou appareillages
- prend des décisions inhabituelles ou se contredit, notamment lors des tests de la vue
- a de la peine à remplir des formulaires ou à signer un document
- manifeste des difficultés au moment du règlement.

Conseils pratiques

/ Rassurez la personne si elle se présente à plusieurs reprises dans votre commerce en pensant avoir perdu ses lunettes. Encouragez-la à les chercher encore.

/ Si elle souhaite à chaque fois acheter une nouvelle paire, proposez-lui de revenir avec un proche qui l'aidera à faire son choix.

/ Prévoyez davantage de temps qu'à l'accoutumée pour le choix des verres. Arrangez-vous pour limiter le temps d'attente.

/ Évitez les longues explications, à plus forte raison si votre client-e a l'air mal à l'aise.

/ Transmettez vos explications et consignes par écrit.

Informations supplémentaires pour votre quotidien professionnel

Vous avez besoin de réponses précises pour déterminer la valeur de correction, mais les personnes atteintes de démence ne sont parfois plus capables de vous les fournir. Soyez pragmatique : souvent, les personnes atteintes d'une démence à un stade avancé ne lisent plus et ne conduisent pas.

Leur vue doit toutefois être corrigée du mieux possible, car des lunettes adaptées à la vue réduisent la confusion et préviennent les chutes. De nombreuses personnes âgées souhaitent continuer à

porter des lunettes par habitude. Elles doivent donc se sentir à l'aise et pouvoir regarder la télévision par exemple.

Si vos mesures ne sont pas satisfaisantes, vous pouvez référer votre client-e à un-e ophtalmologue qui pourra réaliser d'autres examens. S'il n'est plus possible de tester sa vue dans vos locaux, pourquoi ne pas lui proposer une visite à domicile ?

Quelques pistes pour mieux communiquer

Cherchez à capter le regard de la personne en lui souriant.

Exprimez-vous lentement et distinctement avec des phrases simples. Prononcez un message ou une question à la fois.

Posez des questions à laquelle elle peut répondre par oui ou par non.

Créez une atmosphère agréable en adoptant un ton posé et des formules positives.

L'utilisation ciblée de signaux non verbaux [langage gestuel] facilite la compréhension.

Tenez compte de l'humeur de la personne et repérez tout changement.

Prêtez-lui une oreille attentive et faites preuve de patience.

N'insistez pas sur ce que la personne atteinte de démence ne fait pas comme il faut car elle n'y peut rien.

Ne cherchez pas à corriger des affirmations erronées. Argumenter se révèle plutôt contre-productif.

Ne cherchez pas à mettre en œuvre une mesure à tout prix si la personne refuse.

Les trois stades d'une démence

/ Stade initial

Atteintes cognitives encore peu marquées :

- oubli d'événements récents ou d'informations nouvelles
- troubles de l'orientation dans le temps et dans l'espace
- communication difficile : répétitions, peine à trouver ses mots
- difficultés dans la vie quotidienne, retrait social

Ces malades vivent en général à domicile, parfois seuls, et sont tributaires d'une aide ponctuelle.

/ Stade modéré

Atteintes plus marquées, éventuellement accompagnées de :

- difficulté à reconnaître les proches
- tendance à se perdre dans un environnement familial
- inquiétude, grand besoin de bouger
- apathie, repli sur soi, sautes d'humeur, réactions excessives

Ces malades peuvent encore vivre chez eux mais nécessitent une aide et un accompagnement quotidiens.

/ Stade avancé

Atteintes sévères :

- incapacité de se reconnaître soi-même
- communication verbale quasi inexistante (bruits)
- délires, hallucinations
- troubles locomoteurs avec risque de chute
- incontinence, troubles de la déglutition

- repli dans son propre monde

Ces malades ont besoin d'aide et de soins 24 heures sur 24.

Le Téléphone Alzheimer 058 058 80 00

vous fournit information et conseil
en matière de démence en français,
allemand et italien.

Du lundi au vendredi
8 – 12 h et 13.30 – 17 h

Sur **alz.ch**

vous trouverez de plus amples
informations, des publications
gratuites sur les démences et les
coordonnées des sections
cantonales d'Alzheimer Suisse.

Vous pouvez, bien entendu,
devenir membre de l'association
par téléphone ou en ligne.

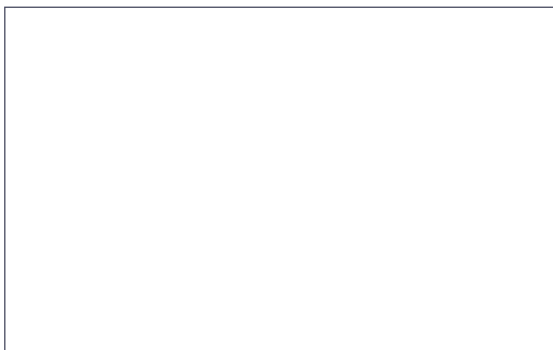
Les démences en Suisse

En Suisse, le nombre de personnes atteintes de démence ne cesse de croître car le risque augmente avec l'âge. Près de 9 % des plus de 65 ans sont touchés par une démence.

La proportion est d'un tiers chez les 85 à 89 ans et près d'une personne sur deux chez les plus de 95 ans. On estime que seule la moitié des personnes atteintes de démence a bénéficié d'un diagnostic.

En coopération avec :

 **OPTIQUESUISSE**
L'association d'optométrie et d'optique



 **alzheimer**
Schweiz Suisse Svizzera

/ Alzheimer Suisse, Gurtengasse 3, 3011 Berne
Tél. 058 058 80 20, info@alz.ch, alz.ch